



5, rue Pleyel
93200 St Denis



fgaac-cfdt@fgaac.org



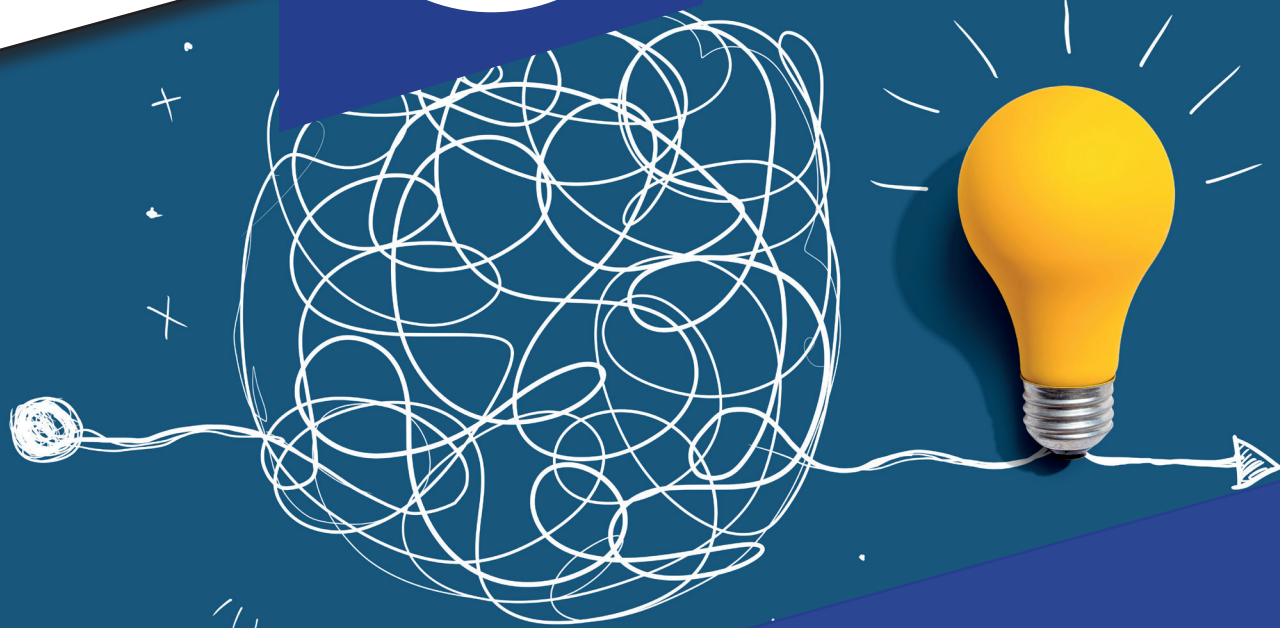
www.fgaac-cfdt.fr



FGAAC-CFDT Officiel



Paris, le 27 mars 2025



PRIMES DE TRACTION :

AMÉLIORER ET REVALORISER
LE SYSTÈME SANS FORFAITISER !

LA FGAAC-CFDT DÉFEND L'AMÉLIORATION ET LA REVALORISATION DU SYSTÈME DE PRIMES DE TRACTION !

La FGAAC-CFDT demeure très attachée au système de primes de traction qui repose sur 3 piliers :

- un juste retour sur le travail effectué grâce notamment à la prime de parcours et de présence ;
- un principe de solidarité grâce à la prime complémentaire. Si la prime de parcours profite mécaniquement aux roulements à fort rendement, la prime complémentaire bénéficie quant à elle principalement aux "petits" roulements ;
- une prise en compte de certaines spécificités comme la conduite des TGV, la conduite à agent seul, l'interopérabilité...

La FGAAC-CFDT porte par ailleurs des propositions concrètes permettant d'améliorer, de revaloriser et de rendre plus lisible les primes de traction ! ☺☺☺

LA FGAAC-CFDT A DÉPOSÉ UNE DEMANDE D'AUDIENCE NATIONALE POUR ABORDER LE SUJET DES PRIMES DE TRACTION !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT
DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct
sur mon téléphone ou ma tablette !*



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Téléchargez gratuitement l'application



FORFAITISER LES PRIMES DE TRACTION AU MOMENT OÙ LA DIRECTION FILIALISE NOS ACTIVITÉS SERAIT UNE GRAVE ERREUR !

Les conducteurs ont subi une très forte productivité au cours de la dernière décennie. Les JS et les roulements ont été très fortement tendus et le système des primes de traction a permis aux ADC de bénéficier d'un retour sur cette productivité imposée par l'entreprise.

La Direction filialise à présent les activités fret et voyageurs et l'accord temps de travail, le RH00077+ sauvegardé en 2016 par la FGAAC-CFDT, est clairement dans le viseur ! Si la Direction impose aux conducteurs de travailler davantage, ils n'auront aucun retour avec un système de primes forfaitaires !

La FGAAC-CFDT a également obtenu, depuis le 1^{er} janvier 2024 une amélioration du montant de la prime de traction maintenue en cas d'absence pour maladie ou blessure hors-service, ainsi que pour les absences n'impactant pas le traitement !



En savoir



RETROUVEZ LE
DÉCRYPTAGE SUR
LA SÉCURISATION
DE LA PRIME DE
TRACTION



LA FGAAC-CFDT MILITE POUR LA REVALORISATION DES PRIMES :

- ➔ La FGAAC-CFDT revendique une revalorisation des différents taux entrant dans le calcul de la prime de traction notamment les taux des primes de parcours pour 1000 km.
- ➔ Elle revendique par exemple la création d'une prime de bord, la création d'un taux InterCités, d'une prime V200, une meilleure compensation en cas de SU ou de train supprimé, une meilleure reconnaissance des fonctions de moniteur et une prime garantie calculée à la journée et non au mois.

LA FGAAC-CFDT PROPOSE DE SIMPLIFIER LE CALCUL DES PRIMES

- ➔ La complexité du système est un argument entretenu par ceux qui prônent une forfaitisation des primes.
- ➔ La FGAAC-CFDT a posé le constat que le mode de calcul actuel de certains éléments constitutifs de la prime de traction complexifiait inutilement les choses.
- ➔ A titre d'exemple, la FGAAC-CFDT porte des propositions étayées permettant de simplifier le calcul de la prime de présence.

MODIFIER LES ÉTATS POUR LES RENDRE PLUS LISIBLES :

- ➔ Aujourd'hui nos états reprennent des codes, qui renvoient à des informations censées être affichées dans les dépôts, ou reprises dans les textes référentiels.
- ➔ La FGAAC-CFDT revendique une simplification et une meilleure lisibilité des différents états afin que chaque ADC puisse facilement contrôler, que l'ensemble des éléments qu'il a transmis sur son bulletin de service a bien été pris en compte pour le calcul de sa prime de traction.